
Loi d'urgence agricole : des avancées majeures pour le monde agricole, des attentes qui restent fortes pour la compétitivité des filières alimentaires

La Coopération Agricole salue le travail et l'engagement du gouvernement et des parlementaires pour aboutir à l'adoption de la loi d'urgence agricole.

Le texte donne des outils concrets à nos filières et nos entreprises coopératives pour produire plus et mieux en France :

- La sécurisation de la ressource eau et des moyens de protection de nos cultures sont indispensables pour pérenniser la production sur nos territoires ;
- La simplification et la sécurisation des projets d'élevage est une mesure attendue depuis longtemps par les éleveurs pour développer et moderniser leurs outils de travail ;
- Le rehaussement des parts sociales d'épargne renforcera demain les fonds propres des coopératives agricoles pour financer leurs projets d'avenir ;
- La correction de dysfonctionnements propres aux relations commerciales à l'aval rééquilibre les rapports de force en faveur des entreprises des agriculteurs.

Avec l'instauration des projets d'avenir agricole, le texte offre également la possibilité de bâtir le renouveau du modèle agricole avec les jeunes générations. Les coopératives agricoles seront au rendez-vous pour se saisir de ce nouveau cadre de travail collectif.

Pour autant, **ces avancées majeures pour le monde agricole sont amoindries par l'adoption de l'article 21**, relatif au tunnel de prix qui risque de se transformer en prix administrés et de nuire gravement à la compétitivité de nos entreprises. La décision de déclencher ces mécanismes aurait dû rester aux seules mains des interprofessions pour ne pas déconnecter la Ferme France de son industrie agroalimentaire et des marchés internationaux.

« Je tiens à saluer les parlementaires qui ont pris part aux travaux autour de ce projet de loi et à remercier ceux qui l'ont adopté. Je remercie également La Ministre Annie Genevard pour son engagement et sa détermination. Je m'inquiète cependant de voir que les débats restent trop souvent déconnectés de la réalité de nos entreprises. Nourrir 70 millions de français ne relève pas de la caricature simpliste que certains en donnent qui plus est dans un contexte de changement climatique. S'adapter, se transformer nécessitent du temps, de l'argent et des lois pour en fixer un cadre raisonné et raisonnable. Un premier pas vient d'être franchi, il en faudra d'autres pour restaurer la compétitivité de la France qui est et restera un grand pays agricole. », **Jean-Luc Duval, président de La Coopération Agricole.**

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

